

## Pacte Mondial

### Communication sur le Progrès Année 2013

---

#### Engagement de la Direction

Casablanca, le 31 Décembre 2013

Au nom de l'entreprise **ERAMEDIC** et de tous ses collaborateurs, je vous assure de mon engagement à soutenir et à promouvoir les **dix principes universels du Pacte Mondial** relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes et droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption, auxquels **ERAMEDIC** adhère depuis 2006.

Je suis très heureux de vous présenter ci-après une action importante qu'**ERAMEDIC** a réalisée et qui s'inscrit dans le cadre de sa politique de développement durable pour l'année 2013.

**Mohammed Karim HAJ-RIFFI**  
**Directeur Général**





## Description d'un exemple d'action menée en 2013

### Principe concerné :

– Principe n° 6 : L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

#### Date de réalisation de l'action :

Avril à Décembre 2013

#### Collectif bénéficiaire :

40 membres du personnel d'ERAMEDIC (80 % du personnel)

#### Description de l'action :

Un plan de formation comportant 5 modules et se déclinant en 18 actions de formation :

- Module 1 : Informatique et systèmes d'information
- Module 2 : Langues (Anglais et Français)
- Module 3 : Finance et gestion financière
- Module 4 : Logistique
- Module 5 : Sécurité et Hygiène

#### Objectif de l'action :

Mise à niveau et amélioration des compétences du personnel.

#### Motivation interne de l'entreprise :

ERAMEDIC consacre annuellement un budget pour la formation de ses ressources humaines. Le budget 2013 a été particulièrement important pour permettre le déroulement d'un plan de formation ambitieux lié aux évolutions des savoir-faire de ses métiers et aux besoins d'évolution professionnelle de ses collaborateurs.

#### Évaluation des résultats du point de vue de l'entreprise :

Cette action vise à :

1. Assurer la croissance de l'entreprise qui permettra d'envisager des projets de développement importants ;
2. Développer les compétences métiers qui feront de l'entreprise un acteur de référence dans le domaine de l'ingénierie et de l'équipement biomédical ;
3. Développer au sein du personnel un sentiment de satisfaction et donc une meilleure implication et un meilleur rendement dans le travail.

#### Évaluation des résultats du point de vue des personnes bénéficiaires :

Cette action vise à permettre l'évolution professionnelle des collaborateurs à travers l'accès à la promotion interne ainsi que leur épanouissement dans l'exercice de leurs fonctions.

### Coordonnées du contact dans l'entreprise :

Mohammed Karim HAJ-RIFFI, Directeur Général

E-mail : [karim.haj-riffi@eramedic.com](mailto:karim.haj-riffi@eramedic.com)  
[eramedic@eramedic.com](mailto:eramedic@eramedic.com)

Site web : [www.eramedic.com](http://www.eramedic.com)

Phone : +212 522-30-69-21 / 522-30-69-22



Entreprise labellisée "Responsabilité Sociale de l'Entreprise" de la CGEM  
(Confédération Générale des Entreprises du Maroc)